



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 25 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le lundi 22 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Excusé ayant donné procuration : DENIS Stéphane à NOËL Pierre, GUERIN Quentin à DRAGON Sandra

Secrétaire de séance : JUGEL Stéven

2026-072 - VALIDATION DU DEVIS VRD DU PÔLE SANTÉ

Rapporteur : RENAUDIE Hania

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-22 ;

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article R. 2122-8,

VU la délibération du Conseil municipal n°2025/81 en date du 11 décembre 2025 portant lancement du projet de Pôle santé ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2026/38 en date du 20 mars 2026 portant création du budget annexe "Pôle santé" ;

VU l'inscription au budget primitif 2026 du budget Pôle santé du montant nécessaire à la réalisation des travaux,

Considérant la consultation des entreprises réalisées le 1er juin 2026,

Considérant les 2 offres reçues des sociétés COLAS et BROCELIANDE TP :

- COLAS : 89 835,00 € HT,
- BROCELIANDE TP : 87 978,60 € HT,

Considérant l'offre établie par l'entreprise BROCELIANDE TP d'un montant de en 87 978,60 € HT ;

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De valider l'offre de l'entreprise BROCELIANDE TP d'un montant de 87 978,60 € HT ;
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer ledit devis ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 25 juin 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
Stéven JUGEL, 5ème adjoint au Maire

